

# L'entrée des jeunes dans l'emploi doit être sécurisée

**Hervé Garnier**

Hervé Garnier est secrétaire national de la CFDT, en charge notamment de la politique de la jeunesse.

Au moment où le président de la République vient de présenter un énième plan en faveur de l'emploi des moins de 25 ans, alors que, depuis trente ans, presque autant de plans ont échoué dans ce domaine, il est primordial de sortir enfin la jeunesse du bizutage social que notre société lui fait trop souvent subir. Mettre en place une politique publique de la jeunesse, ambitieuse et cohérente, qui participe à la sécurisation des parcours des jeunes sortis du système éducatif et de ceux qui s'insèrent dans l'emploi en suivant des itinéraires chaotiques.

C'est pourquoi la CFDT s'est engagée activement dans les travaux de la commission Hirsch, en présentant notamment dix propositions en faveur de l'emploi des jeunes.

Il est tout d'abord indispensable de mettre en place un « dispositif jeune actif » pour sécuriser les parcours d'entrée des jeunes de moins de 25 ans dans la vie active. Ce dispositif doit permettre un accompagnement en fonction du niveau de qualification, de la situation sociale du jeune concerné, et de l'activité au sens large : accès à l'emploi, à la formation et à l'engagement volontaire... Il doit aller de pair avec la création d'un revenu jeune actif, qui prendrait la forme d'une allocation pour les moins de 25 ans sans emploi et d'un complément de revenus pour les jeunes actifs au parcours chaotique. La CFDT souhaite ensuite que les contrats en alternance deviennent plus attractifs, tant pour les jeunes que pour les entreprises. De même, l'État doit déployer des nouveaux emplois aidés destinés à des embauches en CDI, tout en développant des contrats aidés dans les secteurs en tension.

Parallèlement, la CFDT revendique la mise en place d'un service d'orientation tout au long de la vie, un renforcement de la GRL (Garantie des risques locatifs) pour permettre aux jeunes de se loger, ainsi qu'une généralisation de la complémentaire santé et prévoyance pour tous les jeunes. Enfin, la CFDT plaide pour une montée en puissance du service civique et une réforme de la JAPD (Journée d'appel de préparation à la défense) afin de profiter de ce passage obligé pour les informer sur leurs droits (prestations sociales, accompagnement vers l'emploi, accès aux soins...).

Cependant, au-delà de l'action des pouvoirs publics, la CFDT est bien consciente qu'une implication forte des partenaires sociaux est essentielle pour améliorer la situation des jeunes dans l'emploi. La CFDT a assumé cette responsabilité lors des récentes négociations sur la formation professionnelle et l'assurance-chômage, et ne manquera pas de l'assumer plus encore lorsque s'ouvriront les négociations de branches prévues dans l'accord de modernisation du marché du travail.